



Chère Madame, Cher Monsieur,

Grand Bourg Agglomération et la Commune de Saint Etienne du Bois travaillent ensemble à améliorer votre quotidien.

Dans ce cadre, les travaux de recalibrage de la Rue des écoliers et de la rue des Merles vont bientôt commencer.

Cette opération, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Grand Bourg Agglomération **débutera le 12 juillet pour une période d'environ 3 semaines** (sauf aléas de chantier).

Les objectifs poursuivis par ces travaux sont :

1. **Le recalibrage et la réfection de la couche de roulement,**
2. **La sécurisation de la voirie et des cheminements piétons,**
3. **La création et la formalisation de places de stationnements.**

Durant les travaux, la circulation et le stationnement seront perturbés au gré des besoins du chantier.

Quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité :

- Suivant l'emplacement des travaux :
 - Assurez-vous que votre véhicule ne sera pas bloqué dans votre cour ou votre garage.
 - Soyez vigilants pour vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux de terrassement (informez vos enfants).
- En dehors des heures de travail, les zones à risques seront clôturées.

L'ensemble des dispositions seront prises afin de réduire le plus possible l'impact de ces travaux sur le cœur de village.

Grand Bourg Agglomération et la Commune de Saint Etienne du Bois restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, et profitent de ce courrier pour vous prier de les excuser pour la gêne occasionnée.

En espérant que ces derniers vous donneront entière satisfaction et en vous remerciant de votre compréhension.

La Vice-présidente,



Monique WIEL

Déléguée à la Conférence
Territoriale Bresse Revermont

Le Conseiller délégué
à la Voirie,



Bruno RAFFIN

Le Maire



Alain CHAPUIS